La formation audiovisuelle post-bac dans l'académie de Poitiers

publié le 15/11/2010

Ecoles et université.

Descriptif :

Contenus et liens avec quelques écoles pouvant être une continuité avec la formation dans les options "cinéma-audiovisuel".

Sommaire :

- Les BTS (Brevet de Technicien Supérieur) audiovisuels
- La licence Arts du spectacle
- L'École Européenne Supérieure de l'Image
- L'École des Métiers du Cinéma d'Animation
- Le Master Professionnel Documentaire

Attiré par l'analyse, la théorie, la technique ou résolument créatif, chaque élève peut trouver son bonheur dans l'académie. Voici une liste non exhaustive de quelques écoles et de formations post-bac.

Les BTS (Brevet de Technicien Supérieur) audiovisuels

(BTS)
Lycée de l'Image et du Son d'Angoulême (LISA).
Spécialités : Métiers de l'image - Métiers du son - Montage et post-production - Gestion de production - Ingénierie et exploitation.

Accessibles après le bac - procédure post-bac

La licence Arts du spectacle

(Licence)
Université de Poitiers (Domaine Arts, Lettres et Langues)

Accessible après le bac - procédure post-bac

L'École Européenne Supérieure de l'Image

(EESI)
Deux sites : Poitiers et Angoulême

Accessible après le bac par voie de concours.

L'École des Métiers du Cinéma d'Animation

(EMCA)
Angoulême.

Accessible après le bac par voie de concours.

Le Master Professionnel Documentaire

(Master)
Deux parcours :

- CREADOC (site d'Angoulême) Réalisation de documentaire de création.
- IFFCAM (site de Coutières - 79) Réalisation de documentaire animalier.

Accessibles après une licence (à bac +3)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.